

## COMITÉ pour l'AMNISTIE en POLOGNE

Présidente : M<sup>me</sup> SÉVERINESECRETARIAT : 12, Rue de la Grange-Batelière, PARIS (9<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : PROVENCE 04-62

IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS, le 19 Juin 1956

42310

Sommaire du N° 13-14.

1- I- Lettres de protestation.	....	Page 1
2- Le procès de la Hronada à Wilno...	"	3
3- L'opinion de la presse polonaise sur les procès de la "Hronada".	....	Page 6
4- Le procès des "I36" à Bialystok ..	"	8
5- Le chef d'une bande de cambrioleurs, employé à la Préfecture de police, témoin professionnel des procès politiques	....	Page 9
6- "L'amnistie" de Pilsudski .	....	" 10
7- La répression, les arrestations et les procès	....	" 11

LETTRES DE PROTESTATION

Nous terminons la publication des lettres de protestation contre la répression en Pologne, contre les minorités nationales:

Madame G. DUCHENE

Je m'associe entièrement à la protestation du Comité contre les mesures terroristes et j'appuie de tout coeur les revendications concernant: les droits des minorités, la liberté d'opinion et l'amnistie politique la plus large.

G. DUCHENECharles VILDRAC

Est-il besoin de vous dire que je suis révolté comme vous pouvez l'être de l'oppression dont souffrent en Pologne les minorités nationales et tous ceux qui aspirent à la liberté d'opinion.

La Pologne, si longtemps opprimée par la Russie tsariste, n'a-t-elle recouvré son indépendance que pour opprimer à son tour et donner les spectacle d'une fausse démocratie aux grands états capitalistes qui l'utilisent pour leur sécurité? C'est là un des spectacles les plus attristants qu'offre aujourd'hui cette Europe toute occupée de ses frontières et de ses prisons. Je crie bien fort avec vous: Abas le fascisme! Abas tous les fascismes nés de la guerre et vous à la guerre! et j'adresse mon salut fraternel à tous les emprisonnés de Pologne, en réclamant pour eux l'amnistie.

Charles VILDRAC



Maurice WULLENS

Avant de recevoir votre bulletin si documenté, je ne connaissais de la situation polonaise que les gros scandales dénoncés par l'Humanité et le reportage si Humain du regretté Georges Chennevière paru dans Europe

Mais c'est plus qu'il n'en faut pour protester vigoureusement contre un régime honteux qui est, avec l'Italie fasciste, l'une des pires tares de notre Europe dégénérée.

Le malheur est qu'il se trouve encore tant de pseudo-démocrates qui, par frousse du bolchevisme, osent déclarer selon la formule tristement célèbre que le soldat polonais "monte la garde devant la civilisation".

Ne perdons aucune occasion de déclarer, bien au contraire, de toute notre foi indignée de révolutionnaires, que la soldatesque polonaise, armée et équipée par l'Angleterre; est en train d'aliéner à son malheureux pays toutes les sympathies que lui avait values son long martyre infligé par le tsarisme répugnant. Ingrat et vénal, il monte la garde face à la civilisation.

Puisse-t-il bientôt s'écrouler et laisser la place à une république ouvrière et paysanne qui saura ramener à la Pologne régénérée toutes les sympathies d'autrefois. C'est ce que je veux espérer malgré tout, fervemment.

Maurice WULLENS

Instituteur à Somain ( Nord )

André MORIZET

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en cette circonstance comme en toutes autres, je suis de coeur et d'esprit avec vous.

En vous adressant le nouveau témoignage de ma parfaite solidarité, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

André MORIZET

Sénateur de la Seine

Maire de Boulogne-Billancourt .

-----



LE PROCES DE LA HROMADA

Depuis, le 23 février, se déroule à Wilno le procès contre 56 membres de l'association blanc-russienne Hromada, en tête desquels sont 4 députés à la Diète; Taraszkievicz, Rak-Michajlowski, Miotla et Woloszyn.

Près de deux mois ont été consacrés aux formalités judiciaires; lecture de l'acte d'accusation qui a pris trois jours et dépositions des témoins à charge au nombre de plus de deux cents, et dont la plupart ne sont que des agents provocateurs et des fonctionnaires de la police. Le gouvernement a même eu l'audace d'ajouter à la liste des témoins, l'organisateur d'une bande de cambrioleurs Wacław Wyszynski, qui est devenu fonctionnaire de la police de Białystok!

Ces "témoins" n'ont apporté au procès aucune nouvelle "preuve" d'accusation. Ils répètent avec difficultés les dépositions faites au juge d'instruction. C'est l'avocat général qui les sauve dans les moments difficiles, soit en supprimant les questions qui leur sont posées par la défense ou par les accusés, soit en jouant le rôle de "souffleur". En outre, les défenseurs des accusés ont réussi à établir que quelques témoins à charge qui n'étaient pas officiellement fonctionnaires de la police, étaient cependant des indicateurs semi-officiels.

Quelques unes des scènes qui se sont déroulées durant la marche du procès, font une lumière singulière sur l'état moral des témoins gouvernementaux et la partialité du tribunal. Nous citons aujourd'hui ces quelques faits que nous avons reçus par lettre de Pologne:

"Le Commissaire de police de Jasinski, commandant du district de Kosow (région-frontière), dépose sur les événements sanglants de Kosow, le 3 février 1927, où avait eu lieu une démonstration de la population blanc-ruthène, contre l'arrestation des députés blanc-ruthènes, la répression et la dissolution de la Hromada. Au cours de cette démonstration, une personne fut tuée, et dix personnes succombèrent des suites de leurs blessures, à l'hôpital.

"Jasinski avoue que les manifestants n'étaient pas armés; seuls, quelques un étaient munis de cannes. L'avocat Krzyzanowski demande alors pourquoi la police a ouvert le feu:

"Les manifestants ne voulaient pas déposer les pancartes, - fut la réponse - et comme j'avais cinq policiers, je menaçais de tirer; je donnai ensuite l'ordre d'ouvrir le feu." La défense exige des explications:

"En quoi a consisté la résistance du premier rang des manifestants?" Là, le commissaire se contredit; il venait de dire que le premier rang possédait des batons, et il affirme maintenant qu'ils formaient une chaîne en se tenant par les mains.

"Alors, les deux choses sont impossibles."

Le témoin réfléchit un moment puis répond:

"Ils tenaient leurs cannes dans la main droite et de leurs mains gauche ils formaient la chaîne."

Une aussi curieuse déposition fait douter de la véracité des dépositions du témoin.



Un autre témoin policier Adolf Pawlowski dépose qu'il entendit parler d'agitation en faveur de la désertion de l'armée, de préparation d'une insurrection, etc... Mais il n'indique pas où et quand il a reçu ces précieuses "informations". A toutes les questions que lui pose l'avocat général, le témoin répond affirmativement. Par exemple:

- "Avait-on des armes dans le district de Kosow?" - "Oui, il y en avait." (encore une fois sans indication de lieu de de date.)

- "Le témoin se souvient-il d'avoir vu des pétitions pour l'amnistie?" - "Oui, je les ai confisquées."

L'avocat de la défense, Duracz, pose à son tour quelques questions.

- "Savez-vous qui est autorisé chez nous à proclamer l'amnistie?". Le témoin garde le silence. - "N'est-il pas permis, demande le défenseur, - de déposer des pétitions au Sejm?" .Le témoin devient muet.

Le témoin Nicolas Sikorski, brigadier de police, dépose qu'il apprit d'un certain Szezyglinski la préparation d'une insurrection et qu'on lui promit alors un futur poste dans la police; il ajoute qu'on lui avait confié ces informations, parce qu'on avait confiance en lui, étant juif. Mais l'enquête démontre que Sikorski est né juif, mais qu'il devint par la suite orthodoxe et se considérait alors comme russe; ces temps derniers il se convertit au catholicisme et se considère maintenant comme polonais!

L'avocat Duracz demande au tribunal: "A votre avis, un homme qui a trois fois changé de religion et qui travaille pour de l'argent mérite-t-il qu'on ajoute foi à ses dépositions?" - "J'écarte cette questions," répond le président du tribunal.

Le brigadier de police W. Dzielinski dépose sur l'activité contre l'Etat des trois accusés, Jakimowicz, Szacko, et Szuszkiewicz. A la demande de la défense si le témoin connaît personnellement Jakimowicz, celui-ci répond affirmativement et désigne l'un des accusés. Mais l'accusé désigné n'était pas Jakimowicz, mais Szkodziez. Le président du tribunal demande à Jakimowicz et à Szacko de se lever, et au témoin s'il les reconnaît. Réponse affirmative. Szacko demande alors au témoin: "Quand m'avez-vous vu?" Le témoin: "en 1926". - "Etais-je avec Szacko?" demande l'accusé. Le témoin répond affirmativement. - "Mais alors, vous m'avez vu avec moi-même?". Cette scène provoque l'hilarité sur les bancs des accusés et dans la salle.

Il faut ajouter que trois témoins de l'accusation Cieszul Koncewicz et Lewski ont retiré les dépositions faites au juge d'instruction en indiquant qu'elles leur avaient arrachées sous la pression de la police qui leur promit l'annulation de leur accusation.

### Les témoins à décharge

Depuis le 15 avril, devant le tribunal ont défilé les témoins à décharge, entre autres deux membres du parti paysan démocrate "Wyzwolenie" (Délivrance), Mme Kosmowska députée à la Diète polonaise, et Thugutt, ancien député et ministre de l'Instruction publique, personnalité bien connue par son "Mémoire sur l'état misérable des prisonniers politiques en Pologne".

Les deux témoins font constater qu'en 1920, les discours

The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a multi-paragraph document, possibly a letter or a report, but the content cannot be discerned. The page is heavily speckled and has a yellowish tint, suggesting it is an old document. There are no visible markings, headings, or footnotes that can be read.

prononcés à la Diète par l'accusé Taraszkiewicz étaient pleins de confiance dans la réalisation des promesses que le gouvernement avait faites aux blanc-russiens. Vers la fin de la session de la Diète, on pouvait constater un certain découragement et un manque de confiance des députés blanc-russiens, dans les promesses gouvernementales qui ne furent pas tenues. On peut expliquer par ces faits l'attitude d'extrême gauche que prirent les députés blanc-russiens à la Diète en 1925-26.

En outre, Mme Kosmowska fournit une très bonne opinion de l'accusé Taraszkiewicz, qu'elle connaît depuis 1916, alors qu'il était instituteur d'écoles polonaises, Taraszkiewicz se considérait déjà comme blanc-russien sous l'influence de la civilisation polonaise.

Le député Dr Wygodzki dépose en faveur de l'accusé Luckiewicz, le vaillant défenseur du droit national de son peuple, président de l'association scientifique blanc-russienne. Le témoin connaît Luckiewicz depuis plusieurs années et on ne peut en aucun cas le soupçonner d'arrivisme, l'intégrité de l'accusé ne peut non plus être mise en doute.

L'abbé Mieloch ancien président et le Dr Bartel directeur du Comité polono-américain pour l'aide aux enfants à Pinsk (palatinat de Polésie) déposent en faveur de l'accusé Rodoslaw Ostrowski, directeur du lycée blanc-russien. Ces deux témoins ont connu l'accusé comme un collaborateur très honnête.

Le témoin Wlosow, ancien sénateur et président de l'Association des écoles blanc-russiennes, dépose spécialement en faveur de l'accusé Rak-Michajlowski, ancien député, qu'il connaît depuis plusieurs années comme militant blanc-russien; Wlosow dépose aussi en faveur de Luckiewicz.

#### Dernières nouvelles sur la marche du procès

La semaine dernière, deux procureurs ont prononcé un long discours durant cinq jours. Ils ont soutenu l'accusation, malgré la constatation de la moralité des témoins et leurs "dépositions" malgré les dépositions si favorables aux accusés, de personnalités très estimées en Pologne, comme Thugutt, ancien ministre de l'Instruction publique.

Les quatre anciens députés blanc-russiens et cinquante autres accusés, les plus conscients représentants du peuple blanc-ruthène sont menacés d'une dizaine d'années de réclusion pour le seul "crime" d'avoir défendu les droits nationaux de leur peuple et les réformes démocratiques en faveur des paysans pauvres de leur pays.

On attend le verdict du procès vers la fin du mois de mai, si le gouvernement ne trouve pas encore une fois un prétexte pour l'ajourner ... par raison politique.



## L'OPINION DE LA PRESSE POLONAISE

## SUR LE PROCÈS DE LA "HROMADA"

"En marge du procès de la "Hromada" (article paru dans "Robotnik" organe central du parti socialiste P.P.S.)

"Deux choses ne font plus aucun doute aujourd'hui: La Hromada représentait parmi les masses travailleuses un mouvement trop vaste pour qu'on le puisse définir par les seules formules: "argent" et "intrigues de Moscou" etc... Ces interprétations ne sont pas suffisantes; les dirigeants de la Hromada étaient en principe des nationalistes disons - "des socialistes démocrates" (demokratycznymi socjalistami) en tout cas, ils n'étaient pas des partisans de la doctrine communiste. L'orientation "vers l'orient" était pour les dirigeants de la Hromada la conséquence de la politique nationale, mais non d'une sympathie particulière pour le régime soviétique; ils avaient acquis cette orientation de la même manière qu'en Pologne, en 1916, la "Ligue d'Etat polonais" comprenait l'orientation "vers l'autriche", ou le Comité national de Pologne l'orientation "russe". L'opinion polonaise, - et justement l'opinion polonaise, doit comprendre que le jugement du procès de la Hromada, au point de vue pénal, ne résout pas absolument la question."

"Le problème se présente comme suit: une partie des militants nationaux blanc-russiens, - après huit ans d'appartenance gouvernementale à la Pologne - ont choisi l'orientation à l'est ils ont choisi et ils en ont trouvé le retentissement parmi les masses blanc-russiennes. Supposons même que cet écho ait été provoqué artificiellement par l'influence étrangère, cela ne fournit qu'une différence de force et non de sujet."

"Le procès de la Hromada pose avec force à l'ordre du jour des tâches de la République polonaise, la question blanc-russienne, comme telle."

(reproduit du Nasz Przegląd du 21 avril)

"Pour quelle cause sont-ils jugés?"

L'organe du parti socialiste juif "Bund", "Volkszeitung" écrit:

"Pour quelle cause juge-t-on ce grand nombre de personnes âgées et adolescentes, hommes et femmes, qui sont au banc des accusés durant tout le procès? Si vous disiez à quelques-uns de ceux qui appliquent la justice de notre pays qu'on juge ces hommes pour leurs convictions, vous recevriez cette réponse: "C'est faux!". En Pologne libre, chaque citoyen est libre de professer ses convictions. Il lui est seulement interdit d'adhérer à une organisation illégale."

"L'hypocrisie d'une telle réponse apparaît clairement. L'auteur de l'article s'arrêta ensuite sur l'absurdité de la répression. Il dit que la société humaine est un organisme vivant et non un amoncellement de sable dispersé. L'organisation est la base principale de la vie; et il conclut:

"Mais les organisations politiques sont seulement l'expression d'intérêts précis, de certains mouvements sociaux politiques et nationaux, nés de la vie même. Ainsi qu'on ne peut étouffer la vie des masses; on ne peut étouffer un large mouvement de ces masses, et par conséquent on ne peut détruire les organisations qui sont les expressions mêmes de ce mouvement."



"Avec ce système de perquisition et de répression, on ne peut obtenir que la souffrance de centaines et de milliers de poursuivis et de leur famille. Avec ce système de répression, on peut détourner le développement de ce mouvement. Avec ce système de répression, on peut démoraliser, corrompre toute la vie sociale; créer une base à la criminalité, engendrer des fruits tels que la provocation, etc... On ne peut obtenir que cela par la répression, - et c'est précisément en effet ce que l'on obtient."

Reproduit du " Nasz Przeglond" du 26/4/28

Le journal "Kurjer Polski" , démocrate modéré, écrit:  
 "Ces procès ne peuvent pas ne pas susciter de sérieuses réflexions à l'intérieur du pays, et attirer l'attention de l'extérieur. Ce procès jette et doit jeter une grande lumière sur notre politique dans les régions-frontières , envers les minorités nationales. Nous remarquons encore une fois qu'elle ne peut pas être la même sur tous les territoires, mais elle doit être unique dans ses propositions. Jusqu'à présent, elle oscille entre le soi-disant libéralisme-magnanime, et le nationalisme extrémiste. On ne voit pas encore entre ces deux extrêmes de doctrines, la position précise du gouvernement à l'heure actuelle, qui , justement en cette période de renforcement du pouvoir, pourrait être obtenue."

reproduit par "Nasz Przeglond" du 26/4/28

Le journal réactionnaire "Gazeta Warszawska" publie dans son numéro du 28 avril, une correspondance de Wilno sur le procès de la Hromada. L'auteur de cet article accourt à l'aide du gouvernement en lançant une série de calomnies contre l'action de la Hromada. Il répète ce que dit l'accusation, mais d'une manière plus violente et plus brutale. Il dit que les membres de la Hromada "ont travaillé pour les bolchevistes, - communistes - juifs, etc... Mais malgré toute la haine des nationalistes polonais contre un peuple qui lutte pour sa liberté, on peut lire dans ce journal:

"Il est certain que nous ne pouvons compter le procès de la Hromada au nombre des procès ordinaires contre les communistes, ou contre les bandes de diversion sur le territoire de Wilno et qui sont jugés par dizaines, sinon par centaines. On ne peut pas le considérer comme "le jugement du peuple blanc-russiens" d'après la presse de Wilno. Mais ce procès démontre jusqu'à un certain point ,/la conscience des politiciens polonais qui ont dirigé sur la voie de la Hromada la politique nationale". Car, parmi les accusés, se trouve une série de dirigeants du mouvement blanc-russien, que nous avons nous -mêmes éduqués, Il suffit seulement de citer les noms de Taraszkiewicz, et Rok-Michajlowski, qui auraient dû amener le peuple blanc-russien à la Pologne."

le ju-  
/gement de/



UN NOUVEAU PROCES MONSTRE CONTRE

136 PERSONNES A BIALYSTOK

Depuis, le 17 avril, comparaissent devant le tribunal régional de Bialystok 136 personnes accusées d'être membres du parti communiste de Russie-Blanche occidentale, La grande majorité des arrêtés est accusée en outre d'avoir fait partie du Comité central et des Comités régionaux du parti communiste.

L'acte d'accusation compte 419 pages dactylographiées, grand format. A ce procès, ont été convoqués 249 témoins.

Jamais un procès aussi monstre n'avait été enregistré dans l'histoire judiciaire de la Pologne, même pendant l'oppression tsariste! Les anciens maîtres de la Pologne n'ont pas laissé en héritage de bâtiment convenable au jugement de procès semblables et la jeune république libre n'avait pas encore le temps d'en construire; pour ce fait, 30 membres des familles des accusés ont pu assister au procès.

Marche du procès

Le premier jour du procès fut consacré à la vérification des témoins et les trois jours suivants furent pris par la lecture de l'acte d'accusation. Les informations modestes fournies par la presse polonaise proviennent du fait que les accusés répondent de délits commis en 1924 et 1925.

Au cours du quatrième jour, le président du tribunal termine la lecture de l'acte d'accusation, par lequel la plupart des inculpés sont accusés d'être membres du parti communiste de Russie blanche occidentale. En outre, l'un des accusés, Ladislas Swierzbinski est accusé d'avoir été membre du Secours Rouge. Depuis, le même jour, le président a commencé l'interrogatoire des accusés.

Efraim Goldsztein ne reconnaît pas avoir adhéré au parti communiste, et il affirme seulement avoir été membre du Secours Rouge. Sa femme, Anna, nie catégoriquement le délit qu'on lui reproche.

L'accusé Zacharjasz. reconnaît avoir été membre du parti communiste, mais il n'était pas membre du Comité central.

Le cinquième jour, au cours de l'interrogatoire, le président a interdit la parole à Wiera Chorazy, parce qu'elle exprimait en langue blanc-russienne. L'accusé Hlyszko reconnaît avoir été membre du Comité régional, mais il proteste contre son jugement par le Code pénal tsariste, et fait constater que pour les mêmes chefs d'accusation, il a déjà été condamné une fois par le tribunal régional de Wilno à 6 ans de travaux forcés.

Les accusés Jacha Szerman, Marie Fryde, Luba Kowienska, déposent et disent qu'elles n'ont pas eu l'honneur d'être membres du Comité central.

L'accusé Jean Bogdan se plaint d'avoir été battu au poste de police et il montre un mouchoir couvert de sang.

Le reste des accusés ( jusqu'à présent 84 accusés ont été interrogés ), nie avoir été membre du parti communiste. Ils ont pour la plupart travaillé dans les organisations syndicales. Leurs dépositions leur furent arrachées de force par la police politique de Bielsk, en 1925.

C'est le troisième jour que fut interrogé le reste des accusés. Moïse Jeger dépose qu'il était membre du parti Peale-Sion, mais qu'il sympathisait seulement avec le parti communiste.



Le dernier interrogé, Jean Gorski, soupçonné d'etre un provocateur, avoue avoir été membre du parti, mais il dit qu'il s'aperçut plus tard que l'organisation dans laquelle il était entré avait un caractère communiste. Il dépose qu'à la prison de Bielsk, il reçut à plusieurs reprises un déjeuner du restaurant; sur le compte de la police. Une des accusées dépose que Gorski avait été exclu du parti pour indécatesse et ivrognerie.

Les jours suivants, défilent devant le tribunal, les témoins d'accusation, comme toujours agents de l'Okrana, fonctionnaires de la police et agents de la police.

Au cours du 7e jour du procès, un vacarme incroyable se produisit, pendant l'entrée du témoin Stanislas Kozlowski, ancien commissaire de la police politique.

Les accusés commencèrent à crier: " Bourreau! ... Sors d'ici! ... " et firent un grand bruit. Le président donna alors l'ordre de faire sortir tous les accusés de la salle et il prévint que si de pareils faits de reproduisaient au cours d'autres séances, il serait obligé de renvoyer les accusés pendant toute la durée du procès.

Après cet incident, les accusés furent transportés à la prison et le témoin Kozlowski fit sa déposition.

Le même vacarme se répéta le lendemain à l'entrée du témoin Mscislaw Skirmut, brigadier de police, qui avait interrogé les accusés au poste de police de Bielsk. Sur l'ordre du président, du tribunal, les accusés furent de nouveau transportés à la prison. Après les dépositions de Skirmut, on donna lecture de la déposition de Michel Guryń, agent provocateur, tué au cours du procès de la Hromada, à Wilno. L'accusé Klyszko combat les dépositions de cet agent provocateur dans un long discours d'une heure.

d'après "Robotnik" du 21,22,24,et26/4/28

LE CHEF D'UNE BANDE DE CAMBRIOLEURS, EMPLOYE A

LA PREFECTURE DE LA POLICE, TEMOIN PROFESSIONNEL

DES PROCES POLITIQUES

Pendant qu'à Wilno, on juge depuis deux mois 56 représentants de la population blanc-ruthène, et à Bialystok 136 personnes, à Varsovie avait lieu, le 23 avril, un procès contre une bande de sept voleurs qui, il y a un an, tentèrent de dévaliser la caisse de l'Hotel des Monnaies à Varsovie.

Cinq accusés seulement étaient présents au procès. Un des voleurs avait été tué par la police au cours de l'arrestation, et l'autre chef de la bande, était "disparu". La police, malgré tous ses efforts n'avait pu le retrouver. C'est l'avocat de la défense Goldstein qui donna au procureur général l'adresse exacte du voleur disparu. Cette adresse était la Préfecture de police de Bialystok, où ce chef de voleurs Waclaw Wyzynski vel Zakrzewski, est employé depuis longtemps. Il était possible de trouver le célèbre bandit, grâce à l'acte d'accusation dirigé contre la Hromada, où il figure comme un des plus importants témoins de l'accusation.

La déclaration de l'avocat général Goldstein, prouvée par l'acte d'accusation, a provoqué une grande consternation de l'avocat général et...



Dans le procès contre 136 personnes accusées d'affiliation au parti communiste, figurait sur la liste des témoins le même Waclaw Wyzynski, qui depuis les dépositions qu'il fit au cours du procès des 56, était-"disparu" juste avant le procès des cambrioleurs de Varsovie.

Ces jours derniers, au cours de la 17e séance du procès des 136, la président du tribunal donna lecture des dépositions précises du témoin Wazynski, après avoir présenté la lettre de la Préfecture qui justifie l'absence du témoin à cause de son voyage à Lwow!

Le fait cité ne demande aucun commentaire pour montrer comment on monte les procès politiques en Pologne/  
d'après "Robotnik", du 24avril et 11mai

"L'AMNISTIE" DE PILSUDSKI!

Dans sa séance du 11 mai, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de décret d'amnistie à l'occasion du 10e anniversaire de l'indépendance de la Pologne. Les journaux de droite de Paris, ont publié cette information, mais ce n'est qu'aujourd'hui, d'après l'organe officiel du gouvernement de Pilsudski, "Epoka" du 12 mai, qu'on peut se rendre compte du caractère véritable de cette amnistie.

Elle sera appliquée aux délits commis de 1916 à 1919 en Galicie orientale, au cours de la lutte armée entre les ukrainiens et la Pologne, et de 1918-1920, sur le reste du territoire polonais, au cours de la guerre entre la Pologne et la Russie soviétique, sauf la partie de Poznan, excepté pour les délits de propagande en faveur du régime communiste, et les délits militaires.

En outre, la peine de détention sera diminuée du tiers, pour les délits de propagande communistes, commis avant le 3 mai 1926, ou avant le 3 mai 1928, pour les coupables qui, au moment du délit, n'avaient pas 17 ans.

Mais il y a des exceptions pour justifier sans doute la règle. Par exemple, l'amnistie ne s'applique pas aux citoyens non polonais, aux délits d'activité communistes dans l'armée, et aux personnes qui ont été condamnées à plus de quatre ans de réclusion.

Cette amnistie, dans le cas de plus favorable, ne diminuera donc que de 16 mois la peine des prisonniers politiques. Mais il faut rappeler que la plupart des prisonniers sont condamnés à plus de quatre ans et qu'ils ne bénéficieront pas par conséquent du geste généreux du dictateur, à l'occasion du 10e anniversaire de l'indépendance de la Pologne, opprimée tour à tour par trois empires.

Il reste à savoir si la Diète approuvera le projet du gouvernement.

Cette comédie d'amnistie de Pilsudski, peut être comparée à celle de son maître Mussolini, qui, en libérant une centaine de personnes, en a fait condamner et emprisonner plus d'un millier d'autres.



LA REPRESSION, LES ARRESTATIONS ET LES PROCES

La levée de l'immunité parlementaire de Georges Sochacki

La Commission de la Diète a voté par 7 voix contre 5 la levée de l'immunité parlementaire du député Georges Sochacki, pour son activité communiste en 1926 et 1927. La décision prise par la Commission sera discutée à la Diète, dans sa séance du 15 mai. Il n'y a aucune chance que celle-ci, sous la pression de Pilsudski, s'oppose à la demande du dictateur.

o o  
o

Le premier mai en Pologne

A Varsovie, pendant la fête ouvrière du premier mai, sur la place du théâtre se sont produites de violentes bagarres entre socialistes et communistes qui manifestaient séparément. Au cours de ces bagarres, des coups de revolver furent tirés, et trois personnes, dont deux juifs, furent tuées sur place. Deux autres juifs sont morts des suites de leurs blessures à l'hôpital.

Après les coups de revolver, la police intervint, et commença un véritable massacre de manifestants. On compte 400 blessés plus ou moins grièvement, dont plus de 300 juifs qui se trouvaient derrière le drapeau du parti socialistes juifs "Bund" et "Po ale-Sion". En outre, la dispersion des démonstrations ouvrières ont été effectuée dans les quartiers juifs, avec une sauvagerie, inouïe. La police a massacré les manifestants et même les passants. Parmi les blessés, on compte 160 personnes qui ne peuvent être soupçonnés d'avoir pris part aux démonstrations, car la plupart sont des juifs -hasid (croyants)

Devant le local des ouvriers juives, dans la rue Przejazd, se produisirent des scènes horribles. La police brutalisa les femmes qui voulaient fuir. On compte plusieurs blessées, quelques femmes furent prises de crises nerveuses, une autre a perdu l'usage de la parole.

Ces faits prouvent que le massacre des ouvriers au cours de la journée du premier mai, avait pris un véritable caractère antisémité.

d'après Nasz Przegląd du 2 et 3 mai.

A Sosnowiec, (Bassin houiller)

La police a dispersé brutalement la manifestation communiste, et blessé plusieurs personnes. Après la dispersion, une autre manifestation se forma, devant la prison où sont détenus les prisonniers politiques. (femmes). Cette démonstration fut aussi dispersée, et un ouvrier Piekara, qui rapportait son déjeuner à une prisonnière, eut le corps troué à coups de baïonnettes par un policier. Il succomba à l'hôpital.

Dans toutes les villes de Pologne, surtout dans les régions-frontières la police a opéré plusieurs arrestations, avant et après le premier mai. Le nombre d'arrêtés atteint un millier de personnes. Il faut ajouter que dans toutes les grandes villes industrielles comme Lodz, Lwow, Boryslaw, la police a dispersé les manifestants avec une grande brutalité.

Les arrestations

A Lodz, 56 délégués au congrès de la Libre-pensée ont été arrêtés

Pendant les fêtes de Pâques, s'est tenu à Lodz, le congrès national de la Libre-pensée de Pologne. 142 délégués étaient présents.

Au cours du deuxième jour du congrès, la police a fait irruption dans la salle



la salle de la Conférence.

En vérifiant les papiers des délégués, la police a découvert la présence de Bittner, député communiste, et d'un représentant de la population blanc-ruthène, ancien membre de l'association Hromada. D'après la presse de Pologne, la police polonaise, "soupçonnait l'association des libres penseurs d'être en liaison avec le Parti communiste", et c'est pour ce motif qu'elle est intervenue. La police a procédé à l'arrestation de 56 délégués. Les autres ont été laissés en liberté.

Le journal "Illustrowany Kurjer" du 7 avril communique: "Le 4 avril, la police a arrêté à Lodz deux étudiants de l'Université de Varsovie, Stanislas Kempinski, et Alexandre Fornański, pour propagande communiste; et appartenant au Comité central du parti communiste.

Le 12 avril, la police de Lublin a opéré des arrestations parmi des personnes suspectes d'opposition au gouvernement fasciste, et surtout dans les milieux qui ont fait la propagande en faveur de la liste électorale de "L'Unité ouvrière et paysanne".

Au cours de perquisitions, plusieurs personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles on trouve les communistes, Edouard Jozwiak, Edmond Mazarkiewicz, et Mandelbaum. Tous les arrêtés ont été enfermés dans la prison de Lublin.

Ces jours derniers, les autorités militaires ont arrêté plusieurs sous-officiers de la garnison de Chelm (palatinat de Lublin) soupçonnés d'avoir mené une agitation communiste parmi les soldats. Le nombre des arrêtés et le résultat de perquisitions qui ont été effectués sont tenus secrets.

d'après "Illustrowany" du 14 avril.

Arrestation de 31 syndicalistes à Kowel en Wolhynie

Ces jours derniers, la police a fait une perquisition dans le local du syndicat des ouvriers juifs de Kowel en Wolhynie. Au cours de cette perquisition, la police a trouvé au siège du syndicat des tracts et des journaux communistes. Cette découverte a suffi pour arrêter 31 personnes, membres du syndicat des ouvriers juifs.

Le motif de la perquisition au local syndical, était la démonstration des ouvriers juifs à Kowel, à l'occasion de la fête ouvrière du premier mai. "Illustrowany Kurjer Codzienny" du 12 mai

Les procès : 35 années de travaux forcés!

Ces jours derniers, devant le tribunal de Nowogrodek, (région-frontière) ont comparu 14 personnes accusées d'avoir mené une propagande communiste. Deux personnes ont été condamnées à 6 ans de travaux forcés chacune; et quatre à deux ans, cinq à 3 ans, soit 35 années de travaux forcés!

d'après "Nasz Przegląd" du 23 avril

40 années de travaux forcés

Le tribunal régional de Lublin a prononcé le verdict dans les procès de 24 personnes accusées de propagande communiste. La principale accusée a été condamnée à 6 ans de travaux forcés; un autre à 5 ans; quatre ans de travaux forcés à sept autres; et deux accusés à douze mois; de prison. / 2 accusés ont été libérés. un à dix mois.

En tout 40 ans de travaux forcés et dix ans de réclusion!

"Robotnik" du 19 avril .

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.